

ASL La joie de vivre
Le Pdt Alain Martin

3 allée Fernand Raynaud
Hyères 83400.
asl.joiedevivre@orange.fr

Hyères le 15 juillet 2022

Les propriétaires des parcelles ; CV 207, CV208,
CV204
Mmes Emilie Gadel, Jade CAZAUBON M. Rock N
Rose
M. Cloutot
M. Mme Duthoit J Marc, Catherine

Courrier suivi

1K 039 380 8515 6 1K 039 380 8511 et courriel pour M. Cloutot

Madame, Monsieur.

Nous vous rappelons que conformément au § B de l'avenant signé à la convention de servitude de passage et réseaux du 4 février 2008.

B - APPLICATIONS

1. Les propriétaires successifs des parcelles CV207, CV208 et CV204 auront en charge l'entretien de la parcelle de terrain située au dessus de leur propriété tel que figurée sur le plan annexé. Si des dépenses de travaux venaient à être nécessaires pour cette voie, elles seraient partagées entre les trois propriétaires des parcelles CV207, CV208 et 204 à part égale.

Vous devez donc entretenir le terrain (voir plan ci-joint) en procédant à son débroussaillement conformément aux Obligations Légale de Débroussaillement imposées par la préfecture du VAR. Ces travaux sont théoriquement à réaliser avant fin juin.

La sécheresse est telle que le risque d'incendie est important ce qui mettrait en péril vos villas et les voitures stationnées sur le parking du boulevard de la Joie de vivre.

Nous vous demandons de FAIRE procéder au plus tôt au débroussaillement de cette parcelle par une entreprise agréée.

À l'avenir, si vous le souhaitez nous pourrions inclure dans le planning de nos travaux au sein de notre lotissement le nettoyage de cette parcelle par notre entreprise moyennant une participation aux frais de votre part.

Bien cordialement.

Pour l'ASL la joie de vivre le Président Alain Martin

Copie : MM. Les membres du syndic de l'ASL La joie de vivre

Département : VAR

Commune : HYERES

Section : CV
Feuille : 000 CV 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 12/03/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

- Espace faisant partie du droit de passage avec entretien par le Fonds dominant
- muret avec grillage
- Parking lotissement

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
TOULON II
171 Avenue de Vert Coteau BP 127
83071
83071 TOULON CEDEX
tél. 04 94 03 95 01 -fax 04 94 03 95 35
cdif.toulon-2@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

12.03.2015

ANNEXE A L'AVENANT DE LA CONVENTION

PC SERVITUDE

